



Indemnités journalières non payé

Par **amancecyle07**, le **14/09/2013** à **22:01**

bonsoir,

je suis salariée d'une association qui est actuellement suivie par un mandataire judiciaire, je me suis retrouvée en arrêt maladie pendant deux mois, depuis 2 mois nous recevons un chèque directement payé par le mandataire et pour le mois d'août, pour une raison que j'ignore, (car la directrice ne répond pas à nos questions mais détourne la réponse) nous sommes le 13 septembre et toujours pas touché mes indemnités journalières, pourtant la sécurité sociale a effectué les versements à l'association.

résultat je me retrouve sans argent et ne peux ni payer les factures, ni mettre du gazole pour aller travailler et on me fait comprendre suite à mon courrier, qu'on ne m'aidera pas, donc j'ai en plus une pression morale.

que puis-je faire, car j'angoisse à cause de cette situation.

merci de vos conseils.

Par **P.M.**, le **15/09/2013** à **11:12**

Bonjour,

Il vaudrait mieux ne pas vous adresser à la directrice mais directement au mandataire judiciaire pour savoir s'il est au courant de la subrogation et éventuellement qu'il les complète si vous y avez droit...

Par **amancecyle07**, le **15/09/2013** à **20:35**

merci pour votre réponse,

j'ai envoyé le double de mon courrier au mandataire, des collègues ont déjà pris contact avec lui et l'association devrait maintenant les salaires, il ne comprend pas pourquoi ce n'a pas le cas!

cordialement.

Par **P.M.**, le **15/09/2013** à **21:25**

Mais c'est à lui de prendre les dispositions pour que ce soit fait...